

Denis Dufour : «La musique acousmatique est un art à part entière.»

Rencontre avec Denis Dufour, compositeur et chercheur, fondateur de Motus et de Syntax, qui défend avec ardeur la musique acousmatique.

Jacques Bonnaure : Plus de soixante ans après le premier concert de bruits de Pierre Schaeffer en 1948, quelle est la situation de la musique acousmatique ?

Denis Dufour : Paradoxale. C'est une musique très pratiquée. On trouve des classes dans de nombreux conservatoires, il existe un vivier de compositeurs d'envergure, en France comme à l'étranger. Elle draine de nombreuses pratiques d'amateurs, parfois égarées, parfois inventives. De nombreux musiciens électro s'en réclament, à tort ou à raison. Pourtant, elle reste peu repérable dans le paysage musical français. Les soutiens publics, modestes si on les compare à d'autres formes d'expression, tendent à disparaître. L'année 2010 se sera avérée fatale, avec la disparition des aides de l'Etat pour l'Imeb de Bourges, le festival Futura à Crest, Syntax en Languedoc-Roussillon, la Nuit bleue d'Elektrophonie à Arc-et-Senans, le MIA d'Annecy. Peut-être ne s'agit-il pas d'une disparition programmée, mais c'est un peu comme si... On s'obstine à considérer qu'un concert spatialisé sur système de haut-parleurs est risqué, alors que le public est là.

J.B. : Quelle est la situation au plan international ?

D.D. : Depuis les débuts, l'acousmatique a bien souvent été une forme d'art liée à la radio, parfois aussi aux universités, qui aura dépendu à la fois de personnalités dynamiques et d'institutions. Selon les circonstances, on l'aura vue périliter ou renaître. Il existe par exemple depuis longtemps une pratique active à Montréal. Au Japon, cela avait bien commencé au milieu des années 50 puis, après une quasi-disparition, on voit la pratique renaître, suite à des échanges décisifs que j'ai eus là-bas depuis 2000.

J.B. : Comment expliquez-vous que, dans le milieu musical même, l'acousmatique soit mal perçue ?

D.D. : Les milieux de la musique contemporaine instrumentale ne l'ont jamais bien acceptée. Après avoir quitté le GRM, Pierre Boulez a décrété

que l'acousmatique n'était qu'un bricolage peu rigoureux. Il n'a pas changé d'avis depuis. Quand on connaît son poids institutionnel, c'est un inconvénient. Mais ce n'est pas la seule raison. A l'intérieur même des milieux acousmatiques, tout le monde n'évalue pas la discipline de la même façon. Certains pensent que c'est une école, un moment de l'histoire appelé à disparaître. Personnellement, je pense que c'est un art nouveau et autonome, qui n'a certes pas le passé de la musique contemporaine (c'est encore une raison de son discrédit).

J.B. : N'est-ce pas une dispute byzantine ?

D.D. : Non, car cela peut avoir des conséquences sérieuses. Dans de nombreux conservatoires, on exige des élèves en acousmatique qu'ils possèdent déjà une formation musicale classique. Demande-t-on à un futur photographe de savoir peindre un portrait ?

J.B. : Comment envisagez-vous l'avenir ?

D.D. : Difficile à dire. Après avoir consacré presque trente ans à défendre le genre dans son ensemble, je me suis recentré sur mon propre travail de composition instrumentale et acousmatique. De nombreux étudiants continuent de se former dans mes classes avec une rigueur et une exigence que l'on aurait tort de prendre pour de l'élitisme. C'est à eux de prolonger l'histoire...

Propos recueillis par Jacques Bonnaure
Paris, 2011

Entretien avec Jacques Bonnaure. La Lettre du Musicien n° 412. Paris. Janvier 2012.

Question de mots

On désigne par musique acousmatique (ou musique concrète) toute musique que l'on entend sans en percevoir la source. Encore que l'usage n'en soit pas universellement admis (certains utilisent encore le terme de "électroacoustique" qui désigne un genre plus vaste, incluant les œuvres mixtes, live electronic...), on désigne ainsi toute musique conçue pour et par le support audio, sans recours aucun à la performance instrumentale.